

# Une lettre de M. le Professeur Daguet

Autor(en): **Daguet, Alexandre**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero**

Band (Jahr): **1 (1887)**

PDF erstellt am: **16.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-789682>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# ARCHIVES

## HERALDIQUES ET SIGILLOGRAPHIQUES

PUBLIÉES À NEUCHÂTEL PAR MAURICE TRIPET, HERALDISTE

Novembre 1887.

N<sup>o</sup> 11.

Une lettre  
de M. le Professeur Dr Dagnier

C'est avec une curiosité sympathique que les amis de l'histoire ont vu apparaître les Archives héraldiques et sigillographiques, car l'étude des armoiries, des sceaux et du blason se lie intimement à celle de l'histoire et n'est pas comme certains le croient un simple objet de luxe et de fantaisie féodale ou aristocratique. La manière dont vous avez conçu et exécuté votre travail était faite pour nous confirmer dans cette conviction. Nous avons applaudi également à l'idée large d'avoir votre recueil aux mémoires écrits en langue allemande qui est celle de la majorité de nos Confédérés, la première des trois langues nationales. Cette initiative doit réjouir tous ceux qui ont à cœur le maintien de la nationalité helvétique.

Nous m'avez demandé ce que je pense de l'Armorial fribourgeois, publié par le Révérend Père Capucin Apollinaire Dellion avec la collaboration de feu M. le Colonel de Mandrot. Je n'ai qu'à vous répéter ce que j'ai dit aux deux auteurs lorsqu'ils étaient à la veille de publier leur intéressant recueil, c'est qu'ils eussent été autrement utiles à l'histoire, en substituant à l'ordre alphabétique l'ordre chronologique dans la classification des familles.

Les familles féodales, puis les familles les plus anciennes, patriciennes ou non eussent paru à leur rang de date, siècle par siècle. Sans doute un travail de ce genre demandait plus de recherches et aurait pu froisser quelques amours-propres.

Mais l'histoire a ses devoirs comme ses droits.

Le nombre des amateurs et des souscripteurs eut été peut-être aussi moindre. Mais on eut aussi échappé à l'inconvénient qu'offre l'amalgame de familles anciennes avec de toutes nouvelles dont il a fallu dorer le blason ou le fabriquer à neuf.

Nous n'en devons pas moins de la reconnaissance aux auteurs, au P. Dellion en particulier, qui par parenthèse vient d'acquiescer un nouveau titre à l'estime des amis de l'histoire par la publication d'une Histoire des Bailliages du Canton de Fribourg, qui compte plusieurs volumes.

J'espère pouvoir coopérer une autre fois à votre belle oeuvre par quelque contribution plus sérieuse que celle d'aujourd'hui écrite au courant de la plume pour répondre à votre invitation fraternelle.

Votre  
Alexandre Daquet.

Neuchâtel, 1 juillet 1882.

## Deux Sceaux des Archives de COLOMBIERE

Le numéro 6 des "Archives héraldiques" donne l'armoirie du bailli Nicolas Halter, d'Unterwald, d'après l'Armorial neuchâtelais de M. de Mandrot. Nous ne savons où ce dernier a puisé ses renseignements au sujet de cette armoirie et nous doutons fort que ce blason "d'azur au lion d'argent tenant une hache de même, appartienne réellement à ce personnage